



# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

## Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

### Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 06-03-2026 /

Dossier complet le : 27-04-2026 /

N° d'enregistrement : 014802/KK P

## 1 Intitulé du projet

Projet d'aménagement d'un lotissement de 12 lots à bâtir sur la commune d'Hourtin (33), nécessitant un défrichement de 0,8 ha.

## 2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

### 2.2 Personne morale

Dénomination

HADES

Raison sociale

HADES

N° SIRET

89011405100018

Type de société (SA, SCI...)

Sociétés

Représentant de la personne morale ☐ Madame

☒ Monsieur

Nom

HAMON

Prénom(s)

Jean-Philippe

### 3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

| N° de catégorie et sous-catégorie                                               | Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie<br>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)) |
|---------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 47. Premiers boisements et déboisements en vue de la reconversion de sols., 47A |                                                                                                                                                                      |

#### 3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

☐ Oui ☒ Non

#### 3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

☐ Oui ☒ Non

### 4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste en l'aménagement d'un lotissement de 12 lots a batir (constructions libres) sur un terrain de 8 010 m². Les lots auront une superficie comprise entre 402 et 596 m², et seront repartis de part et d'autre d'une voie nouvelle a double sens en impasse. Une bande enherbee de 4 m de large minimum par rapport au haut de berge sera amenee en bordure du fosse « Craste du Bourdiley » de maniere a permettre l'entretien du fosse. Cette bande sera raccordee a une placette de retournement en fin de voirie interne par un passage de 4 m egalement. L'acces s'effectuera via le chemin des Becassines a l'Est. Aucune demolition n'est envisagee. Le defrichement porte sur l'entierete de l'emprise projet soit une partie de la parcelle CC n°25.

#### 4.2 Objectifs du projet

En se fondant sur une croissance demographique soutenue, la creation de nouveaux logements est necessaire sur le territoire. Le projet, prenant place au sein d'un secteur urbain pavillonnaire, permettra ainsi de repondre a la demande de logements dans le secteur.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 Dans sa phase travaux

Les zones sensibles (fragments de chenaie, chenes isolés, et fosses) seront mises en défens avant le démarrage des travaux. Phase travaux défrichement : La totalité de l'emprise du projet est soumise à défrichement. L'emprise projet a fait l'objet d'une coupe rase récemment. Aucun arbre ne sera abattu, Phase travaux d'aménagement : - Passage des réseaux enterrés et de l'ensemble des réseaux divers dans des tranchées; - Aménagement de la voie nouvelle (terrassément, mise en place de couches de fondation et de forme, mise en place de bordure et de revêtement); - Aménagement des espaces verts paysagers et des espaces communs, plantation d'arbres, - Aménagement des lots, constructions libres ;

### 4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Le terrain sera occupé par un lotissement accessible depuis le chemin de Becassine. Le projet connaîtra la vie classique d'un ensemble de logements : vie de résidents, déplacements depuis les logements vers les lieux de travail, production de déchets ménagers, consommation d'eau potable...

## 4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Permis d'aménager (code de l'urbanisme) Demande d'autorisation de Défrichement (code forestier)

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

| Grandeurs caractéristiques du projet                                             | Valeurs                                                                                        |
|----------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Emprise foncière : Surface totale des 12 lots Voirie et aire OM<br>Espaces verts | (8010, m <sup>2</sup> ) (5923, m <sup>2</sup> ) (979, m <sup>2</sup> ) (1108, m <sup>2</sup> ) |

#### 4.6 Localisation du projet

##### Adresse et commune d'implantation

Numéro :  Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal :      BP :    Cedex :

##### Coordonnées géographiques<sup>[1]</sup>

Long. :    "  Lat. :    "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. :   °   '   "  Lat. :   °   '   "

Point de d'arrivée : Long. :   °   '   "  Lat. :   °   '   "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

#### 4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

☐ Oui ☒ Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

☐ Oui ☐ Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».**

## 5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

| Le projet se situe-t-il :                                                                                                                                        | Oui                                 | Non                                 | Lequel/Laquelle ?                                                                                                                                                                                                                                                                 |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?                                                              | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Les sites ZNIEFF les plus proches sont le site de type 1 "Rive orientale de l'Etang de Carcan-Hourtin" reference 720007948, et le site de type 2 "Marais et etangs d'arriere-dune du littoral girondin" reference 720001969, tous les deux situes a 490 m au Sud-Ouest du projet. |
| En zone de montagne ?                                                                                                                                            | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?                                                                                                  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| Sur le territoire d'une commune littorale ?                                                                                                                      | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Commune littorale de l'Océan Atlantique                                                                                                                                                                                                                                           |
| Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | L'emprise projet se situe au sein du Parc Naturel Regional du Medoc, reference FR8000055.                                                                                                                                                                                         |

| Le projet se situe-t-il :                                                                                                                                    | Oui                                 | Non                                 | Lequel/Laquelle ?                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?                                             | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | La commune d'Hourtin est concernée par l'arrêté préfectoral du 8 février 2023, révisé le 16 octobre 2023, portant classement sonore des infrastructures de transport terrestre du département de la Gironde.                                                                                                                                                                                                  |
| Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?                      | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?                                                                                                 | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | L'expertise floristique fait état de l'absence de zone humide au sein de l'emprise du projet.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | La commune d'Hourtin est dotée d'un Plan de Prévention des Risques d'avancée dunaire et de retrait du trait de côte approuvé par arrêté préfectoral le 31 décembre 2001. Cependant, l'emprise projet n'est concernée par aucun de                                                                                                                                                                             |
| Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?                                                                                                                        | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | La commune d'Hourtin est dotée d'un Plan de Prévention du Risque d'Incendie de Forêt (PPRIF), approuvé par arrêté préfectoral le 30 mars 2010. Ainsi, l'emprise projet se trouve dans une zone de danger d'alea faible ou d'alea                                                                                                                                                                              |
| Dans un site ou sur des sols pollués ?                                                                                                                       | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| Dans une zone de répartition des eaux ?                                                                                                                      | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Selon l'arrêté préfectoral n°E2005/14 du 28 février 2005, la commune d'Hourtin est située en zone de répartition des eaux (ZRE) au titre de l'aquifère de « l'Oligocène à l'Ouest de la Garonne » avec une cote de référence à -5 mNGF. L'emprise projet se trouve à une altimétrie oscillant entre +15,95 et +16,70 mNGF. Le projet n'est donc pas susceptible d'intercepter la zone de répartition des eaux |
| Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?                                | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | L'emprise projet se situe à 150 m d'un périmètre de protection immédiat d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine, référence "033_I_0159".                                                                                                                                                                                                                                                         |
| Dans un site inscrit ?                                                                                                                                       | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | L'emprise projet s'insère dans le périmètre du site inscrit des Etangs girondins, référence SIN0000125.                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |

| Le projet se situe-t-il dans ou à proximité : | Oui                      | Non                                 | Lequel et à quelle distance ?                                                                                                                                                                    |
|-----------------------------------------------|--------------------------|-------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| D'un site Natura 2000 ?                       | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le site Natura 2000 (Directive Habitats) le plus proche est le site "Zones humides de l'arrière-dune du littoral girondin" référence FR7200681, située à 450 m au Sud-Ouest de l'emprise projet. |
| D'un site classé ?                            | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Les sites classés "Etangs de Carcans et Hourtin rives" (SCL0000643) et "Etangs girondins et landais" (SCL0000608) se situent respectivement à 460 et 630 m à l'Ouest de l'emprise projet.        |

## 6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

### 6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

| Incidences potentielles |                                                                                                | Oui                                 | Non                                 | De quelle nature ? De quelle importance ?<br>Appréciez sommairement l'impact potentiel                                                                                                                                                                                            |
|-------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Ressources              | Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?<br>Si oui, dans quel milieu ?                           | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Un niveau de nappe ayant été observé à faible profondeur (0,70 m/TA) en fin de période de basses eaux par le bureau d'études géotechniques, il est possible que les travaux entraînent un rabattement de nappe. Ils seront préférentiellement réalisés en période de basses eaux. |
|                         | Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ? | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
|                         | Est-il excédentaire en matériaux ?                                                             | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Des terrassements seront probablement nécessaires, dans le cadre de la construction des lots et voiries. Les déblais seront valorisés sur site ou un site de même fond géochimique. Ceux pouvant être valorisés seront conduits dans un centre de tri agréé.                      |
|                         | Est-il déficitaire en matériaux ?                                                              | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
|                         | Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?                         | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                                                                                                   |

| Incidences potentielles |                                                                                                                                                                                           | Oui                                 | Non                                 | De quelle nature ? De quelle importance ?<br>Appréciez sommairement l'impact potentiel                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
|-------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Ressources              | Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?                                                                     | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Les reseaux d'alimentation en eaux potable et d'assainissement sont existants a proximite du projet.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
|                         | Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?                     | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Le projet est susceptible de deranger la faune durant la phase de travaux.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| Milieu naturel          | Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Au vu de la faible distance les separant et de la continuite de la trame arboree et aquatique, une connexion ecologique est possible entre le site des "Zones humides de l'arriere-dune du littoral girondin" et la zone du projet. La connexion hydraulique directe existant via les fosses situes en bordure du projet expose le lac et les zones humides attenantes a un risque potentiel de pollution. Des mesures seront mises en place de maniere a minimiser au |
|                         | Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?                                                                                                      | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Le projet s'implantait sur un terrain boise dont les arbres ont recemment ete abattus.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| Risques                 | Est-il concerné par des risques technologiques ?                                                                                                                                          | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
|                         | Est-il concerné par des risques naturels ?                                                                                                                                                | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Le site s'implante en zone potentiellement sujette aux debordements de nappe (fiabilite forte). Le projet est soumis au risque d'incendie, mais se situe en zone d'alea faible ou moyen avec bonne defendabilite, selon le PPRIF de la commune d'Hourtin.                                                                                                                                                                                                              |
|                         | Engendre-t-il des risques sanitaires ?                                                                                                                                                    | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
|                         | Est-il concerné par des risques sanitaires ?                                                                                                                                              | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |

| Incidences potentielles |                                                | Oui                                 | Non                                 | De quelle nature ? De quelle importance ?<br>Appréciez sommairement l'impact potentiel                                                                                                                                                                                                                                                                         |
|-------------------------|------------------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Nuisances               | Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?   | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Le projet entrainera la circulation d'engins de chantier lors de la phase de travaux, cet impact sera temporaire. En phase d'exploitation, le déplacements de nouveaux habitants engendrera une legere augmentation du trafic du secteur . Les infrastructures routieres du secteur ont ete suffisamment dimensionnees pour permettre l'afflux supplementaire. |
|                         | Est-il source de bruit ?                       | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | La phase travaux entrainera des nuisances sonores temporaires. L'entreprise en charge des travaux organisera son chantier de maniere a respecter la legislation en vigueur.                                                                                                                                                                                    |
|                         | Est-il concerné par des nuisances sonores ?    | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet s'implante en dehors du perimetre de bruit de la D3.                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
|                         | Engendre-t-il des odeurs ?                     | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
|                         | Est-il concerné par des nuisances olfactives ? | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
|                         | Engendre-t-il des vibrations ?                 | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | La phase travaux pourra entrainer des vibrations temporaires. Une charte chantier a faible impact environnemental sera elaboree specifiquement pour l'operation.                                                                                                                                                                                               |
|                         | Est-il concerné par des vibrations ?           | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
|                         | Engendre-t-il des émissions lumineuses ?       | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Le projet sera a l'origine d'emissions lumineuses du fait de la creation de la voie nouvelle et des futures habitations.                                                                                                                                                                                                                                       |
|                         | Est-il concerné par des émissions lumineuses ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Le projet sera concerne par les emissions lumineuses des voiries publiques et des habitations du secteur.                                                                                                                                                                                                                                                      |
|                         |                                                |                                     |                                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| Émissions               | Engendre-t-il des rejets dans l'air ?          | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Durant la phase travaux, de faibles emissions de poussieres dans l'atmosphere pourront avoir lieu. Celles-ci seront cependant limitees dans le temps, a la duree des travaux.                                                                                                                                                                                  |
|                         | Engendre-t-il des rejets liquides ?            | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Le projet engendrera une augmentation des surfaces impermeables, et par consequent des eaux de ruissellement issues de ces surfaces.                                                                                                                                                                                                                           |
|                         | Si oui, dans quel milieu ?                     | <input type="checkbox"/>            | <input type="checkbox"/>            | Les eaux de ruissellement des surfaces impermeabilisees seront collectees et stockees dans des structures reservoirs avant infiltration in-situ. Une surverse de securite sera installee au niveau du fosse.                                                                                                                                                   |

| Incidences potentielles            |                                                                                                                                             | Oui                                 | Non                                 | De quelle nature ? De quelle importance ?<br>Appréciez sommairement l'impact potentiel                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
|------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Émissions                          | Engendre-t-il des effluents ?                                                                                                               | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Le projet sera a l'origine de la creation d'eaux usees, ces dernieres seront collectees par un reseau separatif propre au projet puis raccorde au reseau public existant. In fine, les eaux usees de l'operation seront donc acheminees vers la station d'epuration d'Hourtin d'une capacite de 20 000 equivalents habitants. Elle fonctionne en 2023 a 48% de sa capacite volumique.     |
|                                    | Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?                                                                  | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | En phase chantier, les dechets dangereux et/ou qui ne peuvent etre valorises seront diriges vers des centres de tri agrees. Les dechets inertes pourront etre valorises sur d'autres sites en tant que granulats. En phase d'exploitation, le projet engendrera la production de dechets lies aux ordures menageres des habitations qui seront collectes par les services intercommunaux. |
| Patrimoine/Cadre de vie/Population | Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?                                    | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet se situe en dehors de tout site faisant l'objet d'une protection archeologique ou patrimoniale au titre des abords de monuments historiques.                                                                                                                                                                                                                                    |
|                                    | Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | La parcelle etant a l'origine totalement boisee, le projet d'aménagement d'un lotissement engendrera une modification de l'usage du sol.                                                                                                                                                                                                                                                  |

## 6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

### 6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

### 6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Les impacts du projet sur l'environnement sont décrits dans l'annexe 7 "Description du site et du projet" au chapitre VI.

### 6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

L'ensemble des mesures ERC mises en œuvre dans le cadre du projet d'aménagement sont décrites dans l'annexe 7 au chapitre VI. En résumé : - Evitement : Conservation des fragments de chenaie acidiphile, des Chênes pedoncules isolés, et des fosses en bordure de parcelle. - Réduction : Mise en défens des zones sensibles (chenaie, chênes isolés, et fosses) pendant les travaux avec une zone tampon de 2,5 m. - Réduction : Arrachage manuel ou mécanique de l'Herbe de la Pampa présente sur site au printemps (période préconisée) pour éviter sa dispersion. - Réduction : Des kits anti-pollution seront mis à disposition sur le site au niveau de la zone de stockage et de ravitaillement de carburant. - Réduction : Les pistes d'accès des véhicules ne devront pas générer d'ornières qui pourraient favoriser le repos temporaire ou la reproduction des amphibiens. Cette mesure est d'autant plus importante que des zones de reproduction potentielles ont été relevées. - Réduction : Aménagement en phase d'exploitation d'une aire de présentation des déchets sur la voie nouvelle pour assurer la collecte par les services du SMICOTOM. - Réduction : En cas de découverte archéologique fortuite, le Service Régional de l'Archéologie sera immédiatement contacté et les travaux suspendus. - Réduction : De manière générale, les horaires de chantier se limiteront aux journées et horaires habituels. Toute demande de dérogation devra faire l'objet d'une procédure spécifique d'approbation à déterminer en fonction de l'organisation et du suivi des chantiers mise en place par la Maîtrise d'Ouvrage.

## 7 Auto-évaluation (facultatif)

 Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

L'ensemble des contraintes environnementales du site a été intégré au projet dès la phase de conception pour réduire les nuisances sur les futurs résidents et la biodiversité. Ainsi, ce dernier s'est attaché à éviter les fragments de chênaie acidiphile, les Chênes pédoncules isolés, et à conserver les fosses bordant la parcelle. Au regard des faibles enjeux environnementaux identifiés, de l'ensemble des mesures d'évitement, de réduction et de compensation prévues par le projet, et des procédures connexes auxquelles il est soumis, il n'apparaît pas nécessaire de réaliser une étude d'impact.

## 8 Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

| Objet |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |                          |
|-------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|
| 1     | Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | <input type="checkbox"/> |
| 2     | Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | <input type="checkbox"/> |
| 3     | Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | <input type="checkbox"/> |
| 4     | Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | <input type="checkbox"/> |
| 5     | Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé                                                                                                                                                                                                                                                                            | <input type="checkbox"/> |
| 6     | Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau | <input type="checkbox"/> |
| 7     | Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | <input type="checkbox"/> |

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

 Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

| Objet |  |                          |
|-------|--|--------------------------|
| 1     |  | <input type="checkbox"/> |
| 2     |  | <input type="checkbox"/> |
| 3     |  | <input type="checkbox"/> |
| 4     |  | <input type="checkbox"/> |
| 5     |  | <input type="checkbox"/> |

## 9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables ☒

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ☒

Nom HAMON

Prénom Jean-Philippe

Qualité du signataire Directeur general

À Pauillac

Fait le 06-03-2026 /    /    /   

Signature du (des) demandeur(s)